

Voyons comment ce brillant jeune homme commença par aimer sa province et par chercher à conserver la réputation et la gloire de son illustre beau-père.

Référons au rapport de la Commission Royale de 1892, et lisons bien ensemble les déclarations asserventées qui suivent:

M. Georges Daveluy, de Montréal, courtier en librairie et comptable, âgé de 39 ans, déclare sous serment:

"J'ai vendu au gouvernement provincial, pour compte de MM. Cadieux et Dérome, qui m'accordaient une commission de 10e par volume, 8,000 exemplaires du "Manuel d'Hygiène" du Dr. Laehapelle et 10,000 exemplaires de la "Bibliothèque du Code Civil".

"J'ai fait cette transaction avec le gouvernement par l'intermédiaire de M. Lomer Gouin, avocat, de Montréal, et gendre du premier ministre Mercier.

"Pour ses bons offices, il réclamait la moitié de ma commission et je lui ai, en conséquences, versé 400 piastres pour sa part de la vente du "Manuel d'Hygiène" et 500 piastres pour celle de la "Bibliothèque du C. C.".

"J'ai vendu en outre au gouvernement provincial dix autres mille exemplaires du "Manuel d'Hygiène", dont l'achat était recommandé par M. Béland, pour être distribués dans la classe ouvrière.

"Sur ces 10,000 exemplaires, M. Lomer Gouin réclamait sa commission. Comme je persistais à la lui refuser, il me menaça de me faire destituer de mes fonctions d'inspecteur des compagnies d'assurances mutuelles, auxquelles j'avais été nommé par le gouvernement Mercier et en outre de me faire manquer la vente de la collection Breton.

"J'ai en effet, perdu ma commission sur la vente Breton, M. Geoffrion déclarant que j'étais trop conservateur pour revoir une commission de 2,000 piastres et menaçant de renvoyer au gouvernement, la lettre de crédit relative à cette vente, si M. Breton ne m'enlevait la négociation de cette affaire. Quant à ma position, j'ai été destitué deux mois plus tard".

Hein! pour des premiers, ils sont assez gros, les pots de vin.

Est-ce assez, pour vous, électeurs? N'est-ce pas que c'est un joli début pour un jeune homme? Oui, oui, il montrait de grandes aptitudes d'honneur d'affaires, notre jeune avocat.

Il profita ensuite de la vogue Laurieriste pour entrer à la Législature. On connaît ses intrigues. Ses poses pour être ministre! Puis ses coups pour être premier-ministre!

Toujours est-il que la fortune de M. Gouin, suivant ses amis, s'élève à tout près d'un million.